PROJET

Propositions pour la France

VINCENT PEILLON
2017

« Ce n’est qu’en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l’image de sa grandeur et la preuve de son unité »,

Les Jours heureux, Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944.

AVANT-PROPOS

Devant les incertitudes d'un monde à nouveau instable, déchiré par les guerres, menacé par le terrorisme, et où les tensions entre les grandes puissances s'exacerbent, dans le bruit et la fureur que font à nouveau les démagogues et les pourvoyeurs de haine en France et en Europe, les Françaises et les Français doivent prendre la mesure des risques, des enjeux et des défis auxquels nous allons devoir faire face ensemble avec courage et force dans les années qui viennent.

Dans ce contexte troublé, alors que l'Europe est en difficulté, je veux que la France assure son unité, soit fidèle au meilleur de son histoire, trouve les ressources pour être à la hauteur de son idéal.

Je veux rassembler la Nation autour d'une ambition commune capable d'en appeler, individuellement et collectivement, au meilleur de nous-mêmes. Je suis candidat pour gagner en mai prochain et entraîner le pays vers son avenir.

Tel est le sens de ma candidature, et tel est le sens du projet que je vous propose. Ils s'inscrivent dans l'histoire du socialisme et de la gauche, et veulent prolonger cet élan dans l'avenir. Le progrès démocratique, le progrès social restent des horizons pour notre action.

Ma candidature se veut une candidature de respect, de sincérité, de force et de courage.

Je dirai la vérité aux Français et j'exigerai de chacun probité dans les comportements, sérieux dans les réflexions, considération à l'égard des personnes.

Je crois qu'il est possible de refuser les deux écueils ; celui d'une gauche qui, ne se mettant pas en situation de gouverner, accumule

des promesses heureuses à tous ceux qui veulent les entendre, et celui d'une gauche qui, pour gouverner, croit devoir adopter les postures, et parfois davantage, de la droite.

Je veux une gauche rassemblée, capable de battre la droite, et d'agir pour le pays dans la fidélité à ses valeurs de liberté, de justice, de fraternité. À ses valeurs européennes et internationalistes aussi.

Ma conviction est que la France, si on lui propose clairement un chemin, saura l'emprunter.

C'est pourquoi je veux d'abord nous donner les moyens démocratiques de nous réunir, de nous respecter, de nous reconnaître et de travailler ensemble. Cela suppose une République moderne, où chacun est représenté, où la délibération est approfondie, où des majorités de gouvernement se bâtissent autour de priorités claires.

Cela suppose aussi une autre manière de gouverner, soucieuse des mises en œuvre, proche des citoyens, attachée aux réalités. Cela suppose enfin d'être ferme et clair sur nos valeurs. Je veux la République de tous les citoyens, sans exclusive, et la République pour tous, sans exclusion. Une République plus démocratique, plus fraternelle, plus solidaire et pleinement laïque.

Mes priorités sont claires : un new deal européen qui permette à l'Europe de se relancer, plus solidaire, plus généreuse, plus forte sur la scène internationale ; des Français protégés contre les insécurités du monde et de la menace terroriste ; des investissements pour l'École, l'université, la recherche, pour nous permettre de gagner la bataille de l'intelligence ; un nouveau mode de développement, de consommation, de production, de déplacement, qui préserve notre

planète, ses ressources, sa biodiversité, et la santé des générations qui viennent ; le travail valorisé contre une société d'héritiers et où la dignité du travail soit aussi, pour tous, la dignité au travail ; une justice confortée dans son indépendance et ses moyens ; des solidarités renforcées entre générations, entre territoires, et entre citoyens.

Autour de ce projet fidèle à nos valeurs, je suis convaincu que les socialistes, les écologistes, les radicaux, les démocrates, et tous les républicains de progrès soucieux de refuser les idéologies de haine et d'abaissement, de conservatisme aussi, pourront se retrouver pour écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire.

Écrivons-la ensemble.

Vincent Peillon

UNE RÉPUBLIQUE MODERNE

Le 1er décembre dernier, le Président de la République a annoncé aux Françaises et aux Français qu'il ne se représenterait pas à l'élection présidentielle. Cet événement sans précédent sous la Cinquième République n'est pourtant que l'expression accentuée d'une crise beaucoup plus profonde, qui dure et s'amplifie depuis des décennies. Jamais aucun Président de la Cinquième République, sauf à s'être vu imposer une cohabitation, n'a pu être réélu.

On peut toujours considérer que cela relève de la seule faute des hommes. Mais ce serait une erreur. Cela relève d'abord de nos institutions qui produisent leur propre poison en excluant de la représentation, de la consultation et de la participation, une partie considérable des Français sous le prétexte du fait majoritaire. Les arguments pour défendre cet état de fait sont qu'il permettrait l'action et qu'il interdirait à une partie jugée « dangereuse » de la population d'être représentée. Ces arguments sont irrecevables. À exclure et dénier la représentation à une partie du peuple français, on fait grossir sa colère et son rejet de la démocratie et de ceux qui la représentent, on fabrique de la défiance et de l'irresponsabilité. On se rend également incapables de conduire les politiques dont le pays besoin et de rassembler les Français autour d'une ambition et d'une action communes.

Il faut se donner les moyens démocratiques de réussir des réformes qui nous rassemblent. C'est pourquoi je propose des institutions rénovées qui permettront la construction d'un contrat de gouvernement qui respecte le Parlement, les partenaires sociaux et les collectivités locales, et qui réunisse une majorité large autour de priorités clairement établies. Il faut donner à notre République un souffle nouveau. Je veux que nos concitoyens se réapproprient la chose publique et reprennent en main leur destin.

1. Je veux la République de tous les citoyens

Je propose que l'Assemblée nationale soit élue au scrutin proportionnel dans les grandes régions, ce qui favorisera notamment une présence paritaire de femmes et d'hommes. Le nombre de députés devra être réduit mais leurs moyens de travail en amont et en aval de la procédure législative sensiblement augmentés. Je souhaite instaurer le mandat unique, le non cumul dans le temps (maximum trois mandats) et créer un statut de l'élu permettant une plus grande diversité sociologique de la représentation. Nous réformerons la motion de censure, de telle sorte qu'elle ne puisse être adoptée qu'avec la désignation d'un nouveau Premier ministre.

Le Sénat devra être le représentant de toutes les collectivités locales et de tous les territoires. Il devra être recentré dans ses prérogatives sur cette fonction, ce qui permettra de mieux garantir le respect et l'autonomie des collectivités locales. Le nombre des sénatrices et sénateurs sera diminué.

La Justice est un des piliers de notre démocratie. Gardienne des libertés individuelles des citoyens, l'autorité judiciaire doit être conçue comme un pouvoir constitutionnel à part entière, au sein d'institutions reposant sur le principe effectif de la séparation des pouvoirs. Il est plus que temps de supprimer la Cour de Justice de la République mais surtout de garantir aux magistrats du parquet leur indépendance. Enfin, parce que la République exige la vertu, la probité et l'honnêteté, je demanderai comme condition d'éligibilité à toutes les élections l'absence de condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire.

Le Conseil constitutionnel sera transformé en véritable Cour constitutionnelle.

Je proposerai aussi d'inscrire dans notre Constitution le droit de vote aux élections locales des étrangers non communautaires résidant en France depuis plusieurs années.
La réforme de nos institutions sera soumise au peuple souverain par la voie d'un référendum. Le peuple français choisira. Ce référendum se tiendra à l'automne 2017.

2. Je veux que l'on gouverne autrement, avec et pour les Français

Au moment où certains veulent gouverner par ordonnances et affaiblir encore notre pacte démocratique et social, je souhaite à l'inverse réintroduire du dialogue et de la durée dans la vie politique. Pour répondre aux principaux défis de notre pays, nous avons besoin de susciter de l'adhésion, et cela prend du temps. Le passage en force, les blitzkriegs, les « cent jours », tout cela ne fera que conduire à de nouveaux blocages et à de nouvelles fractures.

C'est pourquoi je fixerai quelques priorités, clairement validées par le peuple français dans l'élection présidentielle, et je demanderai au Gouvernement de construire, autour d'un contrat de gouvernement, la majorité la plus large possible pour les mettre en œuvre.

Je lui demanderai de mettre un terme à l'inflation législative et réglementaire et de s'attacher à hiérarchiser les priorités, à veiller à l'application et à l'évaluation des textes adoptés.

Pour chaque texte voté, je souhaite que des Comités citoyens pour l'application de la loi soient constitués qui associent, autour des parlementaires, des citoyens volontaires tirés au sort. Ces Comités devront disposer des moyens nécessaires pour organiser des déplacements et des auditions, ainsi que pour mobiliser des chercheurs, des experts, et les instances d'évaluation compétentes.

Plutôt que de rajouter de la complexité et de nourrir la défiance à l'égard de la loi et de l'action publique, considérée comme illisible et devenue étouffante et impuissante, je demanderai au Gouvernement de s'attacher à lever les obstacles qui aujourd'hui empêchent l'exercice effectif des droits et compliquent la vie de nos concitoyens. **Je demanderai au Conseil économique, social et environnemental d'organiser des conférences citoyennes** secteur par secteur et de remettre au Gouvernement et au Parlement des préconisations pour lever ces obstacles à l'exercice des droits et des solidarités. Seule une action résolue et continue de cette nature permettra de réduire la défiance.

3. Je défends une République fraternelle et fière de ses valeurs

Notre République est composée d'apports différents et de cultures différentes. La France est le fruit de l'histoire de toutes celles et de tous ceux qui l'ont peuplée avant nous, et qui la peuplent aujourd'hui. La France républicaine, dans le respect et la richesse de ses héritages et de sa diversité, se réunit et se reconnaît dans un idéal, celui exprimé par notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité. Ces valeurs doivent être connues, enseignées, transmises et elles doivent être traduites en actes et respectées à tous les niveaux de la société.

La laïcité garantit la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire, et l'égalité de tous par deux principes : celui de la séparation des Églises et de l'État ; celui de la neutralité de l'État.

Elle est donc une valeur d'émancipation pour chacune et chacun, et non un instrument de domination à l'égard de certaines catégories de la population. La laïcité ne peut être à géométrie variable. La neutralité vaut pour tous, et ne doit pas s'exercer seulement contre certains.

Pour autant, un État laïque n'est pas un État faible. La loi de 1905 fut une grande loi de liberté et de pacification ; elle ne saurait être remise en question et doit être protégée comme notre bien commun. L'État doit lutter fermement contre tous ceux qui veulent imposer des normes religieuses dans la sphère publique et contrevenir aux valeurs qui nous sont communes, en particulier l'égalité femmes-hommes, la liberté de conscience ou la liberté d'expression.

Contre toutes les radicalisations et contre tous les mépris, les asservissements et les intolérances, **je placerai l'accès à la culture, aux œuvres et aux pratiques artistiques, ainsi qu'aux artistes eux-mêmes, au cœur de notre vie commune.** Parce que la culture permet l'enrichissement de soi et l'ouverture aux autres, parce qu'elle nourrit la sensibilité de chacun et la fraternité de tous, je ferai en sorte que les pratiques artistiques et culturelles, le tissu des associations qui les soutiennent, les engagements des collectivités locales puissent être confortés, soutenus et amplifiés, dans l'école et hors de l'école.

Je rappellerai enfin sans cesse que la conception républicaine de la Nation est celle qui repose sur l'assentiment de chacun à un socle de valeurs, de devoirs et de droits égaux pour tous, et que **le véritable patriotisme est celui qui concilie attachement à la Nation et internationalisme.** Notre France, patrie des droits de l'Homme, est la nation qui a porté partout dans le monde l'idée magnifique de « l'universalité du genre humain » et le refus de toutes les oppressions et de toutes les servitudes. Être patriote, c'est être à la hauteur de cette France-là, en recueillir l'héritage et en assurer la relève.

UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE OFFENSIVE ET AFFIRMÉE

L'Europe traverse une crise sans précédent. Cette crise est politique, avec une progression des nationalismes dans tous les États membres ; sécuritaire, avec la menace terroriste qui n'a jamais été aussi forte ; migratoire, avec une pression inédite sur nos frontières communes ; géopolitique, avec l'instabilité revenue à l'Est, avec l'annexion de la Crimée et la guerre en Ukraine, et au Sud, avec les guerres qui ravagent le Moyen-Orient ; enfin elle est économique et sociale, avec une croissance qui repart au sein de la zone euro mais qui reste trop faible et trop sourde aux inégalités comme aux besoins de protection des citoyens de l'Union face à la mondialisation.

Le danger qui pèse sur l'Europe n'est plus une hypothèse. Il est d'ores et déjà une réalité. L'année 2016 aura vu l'Union européenne se déconstruire avec la sortie du Royaume-Uni, se déchirer face à la crise des réfugiés au cours de laquelle des murs ont été dressés et des valeurs européennes fondamentales foulées du pied par certains États membres, s'interroger enfin sur son existence même avec la multiplication des appels aux référendums sur l'opportunité ou non de rester dans l'Europe. Notre génération est à l'heure des choix et l'année 2017 nous place devant une alternative claire : défaire l'Europe ou la reconstruire.

Après des décennies de paix, nous avions trop oublié que l'histoire est tragique. Ne dansons pas au bord du précipice comme des somnambules. Plus tard, il sera trop tard. Si nous n'agissons pas, si nous laissons la situation actuelle se prolonger sans sursaut, l'Europe se défera comme c'est le cas aujourd'hui. Et si l'Europe se défait, la France se défera aussi.

La situation actuelle est le résultat d'années de résignation et d'inertie au cours desquelles les responsables politiques de tous bords ont renoncé à faire l'Europe. La mise en place de la zone euro a privilégié la discipline budgétaire sans la doter d'instruments de solidarité de dimension suffisante. L'élargissement de 2004 n'a pas été accompagné d'un approfondissement de l'Union nécessaire à son bon fonctionnement. Les raisons du refus du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel n'ont pas été entendues par les dirigeants européens. La crise de la zone euro a été surmontée mais ses leçons sur la nécessité d'une véritable politique économique européenne n'ont pas encore été réellement tirées.

Si nous voulons un sursaut européen, il faut une nouvelle stratégie européenne pour la France en Europe. Ses objectifs devront être au cœur des débats de l'élection présidentielle. La méthode devra l'être aussi.

Je veux sortir de l'ambiguïté de notre politique européenne qui lui interdit toute ambition. Je me refuse aussi à jouer sur les peurs et à attiser les sentiments antiallemands, comme certains n'hésitent plus à le faire. Tout à l'inverse, je propose de relancer le moteur franco-allemand à la faveur des élections dans les deux pays et de construire ensemble un new deal européen.

1. Je propose un new deal européen

Le moment des campagnes électorales est celui de toutes les promesses. Le carnet de chèque est ouvert et on tire des créances sur l'avenir sans s'embarrasser de la moindre crédibilité. Pour ma part, en conformité avec le new deal européen que je propose et avec la relance européenne à partir de l'axe franco-allemand, je veux

au contraire affirmer une stratégie de finances publiques sérieuse qui permette de lutter contre les déficits, de diminuer le poids de la dette et de respecter nos engagements.
De même que l'accumulation des déficits n'a pas permis, ces dernières décennies, de fortifier la croissance et de lutter contre l'accroissement des inégalités, on peut, dès lors que l'on se fixe clairement des priorités, assurer les investissements nécessaires à la croissance et garantir notre modèle social tout en respectant nos engagements européens. On peut mener une politique de gauche et de progrès social dans le cadre européen.

Je propose donc une stratégie de finances publiques claire : poursuivre la baisse de nos déficits et commencer une baisse des prélèvements obligatoires, rééquilibrée en faveur des ménages. Cette trajectoire vertueuse nous permettra de financer nos grandes priorités : la Justice et la sécurité, une économie au service de l'emploi, la bataille de l'intelligence (école, université, culture, recherche, innovation), la transition énergétique, les solidarités nécessaires entre les territoires, entre les générations et entre les citoyens. Elle permettra aussi de relancer l'Europe.

La stratégie adoptée depuis longtemps et que certains voudraient poursuivre consiste à négocier des assouplissements de la stratégie des finances publiques en contrepartie de réformes de structure. Elle est triplement perdante. D'abord parce qu'elle fait peser sur nos investissements, sur nos capacités de redistribution et sur les générations futures le poids de nos déficits accumulés. Ensuite parce qu'elle se monnaye contre des réformes punitives qui affaiblissent notre cohésion sociale, nos solidarités et nos protections. Enfin parce qu'elle entretient la défiance avec nos partenaires et ne permet pas un approfondissement de l'Europe et une véritable relance.

Je propose d'inverser cette logique et de briser cette machine à tuer l'idée européenne, en respectant les engagements européens et en cessant d'agiter le sabre de bois d'une renégociation des traités purement verbale et unilatérale. Mais je veux en même temps négocier, sur cette base, un nouvel engagement européen.

Un budget de la zone euro capable de soutenir l'activité et l'emploi, y compris en s'endettant à la place des États membres. Prévenir les crises est bien moins coûteux que de les résoudre. Les pays du Sud de l'Europe ne traverseraient pas une crise de cette ampleur si un tel dispositif avait été institué plus tôt. Ce budget financerait dans un premier temps un fonds de soutien à l'activité économique qui viendrait abonder les stratégies nationales pertinentes.

Un plan d'investissement de 1000 milliards pour préparer l'avenir. Le plan Juncker est un succès mais il ne peut être qu'une première étape. Si l'Europe veut rester le premier pôle économique mondial au XXIe siècle, elle doit s'y préparer et s'en donner les moyens. Nous ne pouvons pas continuer à avoir un déficit d'investissement dans les secteurs d'avenir par rapport à nos grands concurrents, comme les États-Unis. Je propose donc un plan d'investissement de 1000 milliards d'euros pour la transition énergétique, le numérique, les télécommunications, la recherche, l'innovation, la formation, la jeunesse.

Une harmonisation fiscale et la construction d'un pilier social. Il faudra poursuivre la lutte contre les paradis fiscaux, établir une liste des territoires non coopératifs, réglementer davantage les intermédiaires et les conseillers, protéger les lanceurs d'alerte, réglementer les sociétés-écran. Il faut progresser en matière d'harmonisation fiscale, en particulier pour ce qui concerne l'impôt

sur les sociétés. Outre la révision de la directive détachement qui doit être reprise et conduite à son terme, il faut donner un contenu au pilier social avec des dispositifs contraignants par le développement de la garantie jeunesse, l'adoption d'une directive-cadre sur le travail décent, l'adaptation des normes sociales et de la protection sociale aux nouvelles formes de travail, tout particulièrement de l'économie numérique, et la mise en place d'un salaire minimum.

Je propose enfin deux principes d'action :

- acter une pause dans le processus d'élargissement pour que l'Europe puisse se concentrer sur elle-même et retrouver le sens de son projet ;

- être simple et pragmatique : si nous ne pouvons pas avancer à 27, nous avancerons avec ceux qui le souhaitent et en priorité au sein de la zone euro.

2. Je veux une Europe qui joue son rôle dans le monde

Une Europe qui s'impose dans la concurrence internationale.

Le protectionnisme est une sirène malveillante. Je la refuse car elle nous prive de toute croissance possible dans le monde tel qu'il est. L'Europe doit cependant mieux se défendre et défendre ce qu'elle est, une puissance reposant sur le respect absolu du droit. Or, aujourd'hui, cela se retourne contre elle-même. Elle se prive de recourir aux mesures de défense commerciale et, face aux effets délétères du dumping, n'utilise pas toutes les possibilités qui sont les siennes dans le cadre de l'OMC. Il faut mettre un terme à ces pratiques qui conduisent l'Union à jouer contre elle-même, en

utilisant systématiquement et strictement les mesures de défense commerciale qui sont à sa disposition.

Il faut également changer de méthode dans les négociations commerciales internationales. Les débats sur le traité de libre-échange avec les États-Unis (TAFTA), désormais écarté, ont montré les limites du système actuel. Je veux que dans les négociations commerciales l'Europe se donne pour priorité la défense des normes sociales, environnementales et des droits de propriété intellectuelle qu'elle s'applique à elle-même, au même niveau que la baisse des droits de douane et l'ouverture des marchés.

Une Europe qui protège face au terrorisme

L'Europe est confrontée à une menace terroriste sans précédent dans son histoire. Cette menace vient de l'extérieur de ses frontières, là où Daech a établi ses sanctuaires, en Irak et en Syrie, et de l'intérieur de son territoire, car des terroristes européens vont se former sur les terrains de guerre pour commettre ensuite des attentats en Europe. L'Union européenne doit être l'Union de la sécurité pour ses citoyens.

Elle doit donc renforcer ses frontières externes physiques. Il serait totalement illusoire de penser que le renforcement de nos frontières nationales sera suffisant pour nous protéger si l'Europe n'assume pas ses responsabilités. Il faut que les contrôles systématiques à toutes les frontières extérieures et sur toutes les personnes entrant dans l'espace Schengen, y compris les Européens, soient garantis.

Il faut également se donner, au niveau européen, les moyens

informatiques de sécurisation des frontières qui sont aujourd'hui insuffisants et garantir le partage systématique des fichiers entre les États membres.

Il faut enfin renforcer la lutte contre le financement du terrorisme et tous les trafics qui l'alimentent, par la mise en œuvre rapide d'un plan contre les trafics des armes à feu et des explosifs, le recul de l'anonymat des paiements pour traquer ceux qui fournissent aux terroristes un appui logistique, et la définition au niveau européen d'une stratégie de lutte active contre la radicalisation sur Internet.

3. Je veux une Europe qui soit à la hauteur pour répondre à la crise migratoire

Se protéger, ce n'est pas s'enfermer, se replier. Se protéger, c'est assumer ce que l'on est avec maîtrise et responsabilité. En construisant des murs, nous n'empêcherons pas ceux qui sont désespérés de venir frapper à nos portes. Nous y perdrons notre âme sans rien empêcher de l'afflux constaté au cours des dernières années. La crise des réfugiés et des migrants met en question l'unité même et les valeurs fondamentales de l'Europe.

Face à l'arrivée des réfugiés syriens qui fuyaient la mort dans leur pays, l'Europe a érigé des barbelés. Elle a apporté une réponse tardive et partielle avec la relocalisation d'une partie des réfugiés arrivés en Grèce et en Italie et la mise en place – avec des moyens très insuffisants – de « centres de tri » pour distinguer ceux qui relevaient du droit d'asile et ceux qui étaient des migrants économiques. Elle n'a pas su adopter une position commune vis-à-vis de la Turquie, laissant l'Allemagne seule et contrainte de négocier avec elle un accord discutable.

Les résultats des déchirures de l'Europe sur cette crise sont catastrophiques : l'Union européenne n'a pas été capable de s'entendre sur l'accueil de réfugiés représentant moins de 0,5 % de sa population, elle a laissé des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se noyer à ses frontières, et elle n'a pas pour autant donné à ses citoyens le sentiment de maîtriser les mouvements migratoires auxquels elle est confrontée. Nous devons nous ressaisir.

Il faut donner à l'Europe la capacité de maîtriser les flux migratoires par la mise en place rapide d'un corps européen de garde-frontières et une plus grande mobilisation des moyens des États membres pour lutter contre les réseaux criminels de passeurs.

Je propose également la mise en place d'un corridor humanitaire permettant d'accueillir directement les réfugiés depuis les pays voisins de la Syrie (Liban, Jordanie, Turquie). Cette solution est meilleure sur le plan humanitaire, car elle permet d'éviter les traversées mortelles, comme sur le plan sécuritaire, car les contrôles sont effectués avant l'entrée sur le territoire européen. Elle permet en outre de cesser d'alimenter par notre inaction les réseaux de passeurs, qui sont aujourd'hui le seul recours des réfugiés pour se sauver.

Le droit d'asile fait partie des valeurs européennes les plus fondamentales. Nous ne pouvons pas y renoncer sans nous renier nous-mêmes. La France doit prendre ses responsabilités : elle avait annoncé l'accueil de 30 000 réfugiés d'ici 2017, nous n'y sommes pas, alors même que nous ne sommes pas confrontés à la même pression migratoire que plusieurs de nos voisins.
Nous avons besoin d'une véritable politique européenne de l'asile. Le système actuel a démontré son inefficacité, il faut le modifier en

mettant en place des directives communes sur l'accueil, l'éducation et l'accès au marché du travail. Il faut aussi engager une réflexion sur le refus d'un pays européen de prendre part à l'accueil en cas d'afflux massif : l'Europe rappelle à leurs devoirs les États sur le plan économique et financier, elle ne peut pas rester silencieuse quand des États membres refusent de prendre part à un effort de solidarité aussi important pour le socle de nos valeurs communes.

Je propose enfin la mise en place d'un instrument financier dédié à la crise migratoire qui permettra d'appuyer les États membres confrontés à des arrivées massives, de soutenir les politiques d'accueil et d'intégration partout sur le territoire européen, et d'agir beaucoup plus massivement que nous ne le faisons aujourd'hui sur les zones de transit.

UNE RÉPUBLIQUE FORTE ET PROTECTRICE, QUI ASSURE LA SÉCURITE DES FRANÇAIS

Dans un monde incertain où les tensions se multiplient, alors que les guerres se déroulent à nos portes et qu'un terrorisme lâche et barbare frappe notre continent et endeuille notre nation, la République ne peut susciter l'adhésion et la confiance que si nos concitoyens savent qu'elle a les moyens de les protéger, dans leur intégrité comme dans leurs libertés.

Je veux garantir aux institutions régaliennes les moyens humains, financiers et fonctionnels d'assurer cette protection, de faire reculer les peurs et de garantir la tranquillité publique.

1. Je soutiendrai l'effort de défense

Les risques qui pèsent sur la France ont changé de nature et d'intensité (intérieur-extérieur, menace terroriste, cybersécurité…). Parce que la menace est différente, notre défense doit évoluer. Il faut adapter notre système de sécurité, renouveler notre outil de dissuasion nucléaire, renforcer les forces de sécurité intérieure.

Je veillerai à restaurer la capacité opérationnelle de nos armées en portant progressivement, sur une décennie, notre effort militaire à 2% du PIB.

Conformément à l'actualisation de la dernière Loi de programmation militaire, il conviendra de moderniser l'équipement des forces militaires pour donner aux armées les moyens de leurs missions de protection du territoire national et leur haut niveau d'engagement sur les théâtres d'opérations extérieures.

Je renforcerai nos capacités en termes de cyberdéfense et de cyberattaque pour pouvoir intervenir sur les nouveaux

théâtres d'opération numériques et développer nos capacités de renseignement technologique (capacités spatiales de renseignement, drones…). J'assurerai également le renouvellement et l'ajustement de la composante de dissuasion nucléaire de notre défense nationale.

Je relancerai la coopération européenne en matière de défense, notamment avec l'Allemagne, et demanderai à nos partenaires européens de partager l'effort de défense et de lutte contre le terrorisme sur les opérations extérieures. **Je proposerai la création d'un fonds européen de défense et de sécurité.**

Enfin, parce que la Défense est un pilier de la République, les missions de l'armée de métier doivent être soutenues par une responsabilité et un engagement de tous les citoyens. **J'assurerai la montée en puissance de la réserve opérationnelle des armées** et veillerai à la transmission et au développement de l'esprit de défense auprès de nos concitoyens.

2. Je poursuivrai une lutte déterminée contre le terrorisme

Marqués par les attaques que nous avons subies ces deux dernières années, nous savons que nous devons vivre avec la menace terroriste, et nous menons un combat sans faille pour l'éliminer. **Je mobiliserai tous les moyens, dans le cadre de l'état de droit, pour vaincre notre ennemi.**

Je maintiendrai notre engagement militaire dans les théâtres d'opérations extérieures où nos forces sont engagées pour lutter contre le terrorisme : Mali, Sahel, Syrie, Irak…

Je renforcerai la coopération européenne en matière de renseignement, en matière de lutte contre le terrorisme et en matière de protection des frontières européennes. **Je développerai également le renseignement territorial** qui a été mis à mal par la réforme qui a démantelé les renseignements généraux en 2007.

Je maintiendrai au plus haut degré la surveillance des réseaux salafistes, ainsi que de la propagande, notamment sur Internet, et encouragerai les dispositifs de lutte contre la radicalisation des jeunes. Les imams radicaux étrangers qui prêchent le jihad sur le territoire français seront expulsés. Les campagnes de sensibilisation de la population aux actions de sécurisation (ex. premiers secours, identification de risques…) devront être étendues.

3. J'accentuerai l'effort en faveur de la police et de la gendarmerie

Au-delà de la lutte contre le terrorisme, nos forces de l'ordre doivent pouvoir exercer leurs missions quotidiennes d'enquête et de contact dans de bonnes conditions. **5 000 gendarmes et policiers supplémentaires** seront recrutés dans le quinquennat ; et des redéploiements seront effectués sur le territoire afin de mieux couvrir les besoins les plus vifs.

Je veillerai à assurer la qualité du lien entre les forces de sécurité et la population en remettant en place **une police de proximité** et en veillant à la **déontologie républicaine des forces de l'ordre.**

4. J'accorderai une priorité claire et forte à la Justice

Les juridictions françaises sont victimes d'une asphyxie croissante, provoquée par l'augmentation continue du nombre des affaires, sans moyens suffisants. Le budget consacré à la Justice par an et par habitant est de 25 % moins élevé en France qu'en Allemagne. Les conséquences sont inacceptables : un justiciable français doit attendre en moyenne 304 jours pour voir son affaire jugée contre 19 au Danemark ou 91 en Suède ; nombre de délinquants ne sont pas jugés dans les délais qui conviendraient et l'ordre public s'en trouve troublé.

Dans le quinquennat écoulé des efforts ont été engagés. Ils doivent être poursuivis et amplifiés. Je propose donc que le budget de la Justice soit augmenté de 5 % chaque année durant le quinquennat, ce qui représente plus de deux milliards d'euros au total.

Lutter contre la surpopulation carcérale, facteur de récidive et de radicalisation, est un impératif. S'il faut continuer de développer les alternatives à l'emprisonnement, il convient de conduire à bien un programme de créations de nouvelles places de prison et d'engager un plan de réhabilitation des prisons existantes. J'honorerai les engagements pris.

PLACER LE TRAVAIL ET L'EMPLOI AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE

Les révolutions technologiques que nous connaissons et qui s'accélèrent, notamment celles qui sont liées au numérique, bouleversent en profondeur de nombreux secteurs d'activité, de nombreux métiers, transforment notre rapport au travail, détruisent des emplois et en créent d'autres. Ce choc porte en lui le risque d'une forte concentration des richesses aux mains des entreprises qui exploitent l'innovation, et d'une dégradation des conditions de vie et de travail des actifs. Pour cette raison nous ne pouvons ni le subir passivement ni nous contenter de l'accompagner.

Le défi qui s'impose à la France consiste donc à prendre appui sur l'essor de nouvelles activités économiques pour sortir de la crise et pour viser le plein-emploi, et à créer, pour l'ensemble des actifs, un cadre protecteur et de nouveaux droits leur offrant une plus grande autonomie et une plus grande sécurité dans leur vie professionnelle.

À l'heure où certains voudraient faire croire que ces combats sont dépassés, nous ne devons pas manquer cette occasion de retrouver l'histoire et les valeurs de la gauche : permettre à chacun d'accéder au travail, d'y trouver sa place et d'en vivre dignement.

1. Une fiscalité plus favorable au travail

Je m'engage à réformer la fiscalité pour la rendre plus juste et plus protectrice du pouvoir d'achat des plus modestes.

Lutter contre l'évitement fiscal

À l'heure où la France doit toujours faire face à des déficits publics conséquents et où des efforts sont demandés à nos concitoyens, il est devenu indispensable de rechercher l'ensemble des voies et moyens

destinés à assainir cette situation.

La lutte contre la fraude constitue évidemment une des voies à privilégier. Si l'on ajoute à l'évasion fiscale (80 milliards) la fraude aux cotisations sociales (entre 15 et 18 milliards), ce sont près de 100 milliards d'euros qui sont frauduleusement dérobés au à la collectivité. Faire reculer la fraude fiscale est non seulement nécessaire pour récolter de nouvelles ressources, mais aussi pour que les honnêtes citoyens consentent à s'acquitter de leurs impôts.

C'est pourquoi je propose de faire sauter le « verrou de Bercy », en permettant aux agents du fisc de saisir directement le procureur s'ils décèlent des indices laissant supposer une fraude aggravée, voire le juge en cas de fraude en bande organisée.

Il faudra donner à l'autorité judiciaire la plénitude des moyens d'enquête nécessaire et rendre les sanctions publiques.

Pour mettre fin aux sociétés-écrans, qui offrent l'opacité nécessaire à la finance illégale, la France doit prendre l'initiative d'un nouveau règlement européen imposant dans le droit des sociétés de l'Union européenne le principe de transparence des actionnaires et des dirigeants.

Un bouclier fiscal pour les plus modestes

Depuis 2012, notre majorité a rendu l'impôt sur le revenu plus juste envers les ménages qui disposent des revenus les moins élevés. Ainsi, par exemple, un couple avec 40 000 euros de revenus annuels paiera 788 euros de moins d'impôt sur le revenu en 2017 qu'en 2012. Et la prime d'activité, instaurée en 2016, a constitué un progrès important par rapport à la prime pour l'emploi et au RSA-activité.

Mais le pouvoir d'achat ainsi redonné aux Français modestes a été en partie ponctionné par la hausse, sur la même période, des taxes et impôts locaux dont le montant n'est pas calculé en fonction du revenu. Parce qu'elle n'est pas liée au niveau des revenus, cette hausse a été ressentie de manière particulièrement injuste.

L'exemple de la taxe d'habitation est révélateur : elle représente en moyenne 42 % du revenu mensuel pour un Français au SMIC, mais 32 % pour un contribuable qui gagne 2 600 euros par mois. Ainsi, celui qui est le moins riche paie proportionnellement plus de taxe d'habitation ! La situation est devenue tellement critique qu'en 2015, près de 500 000 Français ont demandé aux services fiscaux une remise gracieuse de taxe d'habitation.
Sous couvert de la libre administration des collectivités territoriales, inscrite dans notre Constitution et qu'il faut évidemment respecter, personne ne s'est réellement saisi de la question dans son ensemble, mettant de nombreux ménages en situation de précarité fiscale.

Alors que la droite avait protégé les plus riches de l'effort de redistribution, je propose à l'inverse l'instauration d'un bouclier fiscal pour les plus modestes.

Le plafonnement de l'impôt existe aujourd'hui pour les Français les plus aisés (les impôts payés ne peuvent excéder 75 % des revenus). Il doit pouvoir être transposé au bénéfice des Français aux revenus les moins élevés.

Concrètement, ce bouclier fiscal consistera à plafonner le montant de taxe d'habitation dû sur la résidence principale à 20 % du revenu mensuel du foyer fiscal, pour tous les contribuables ayant un revenu fiscal de référence par part inférieur à 17 850 euros (soit 1636 euros de

revenu fiscal mensuel pour un célibataire). À ce jour, **17 à 18 millions de foyers fiscaux pourraient en bénéficier,** pour une économie sur leur taxe d'habitation allant de 35€ à 290€. Le coût budgétaire pour financer ce bouclier fiscal pour les plus modestes est estimé à 3 milliards d'euros.
Son financement sera assuré par l'État, intégré en partie à la Dotation globale de fonctionnement des collectivités territoriales, dans le cadre d'une refonte globale.

Vers une CSG progressive

Afin de renforcer la progressivité de l'impôt, je poursuivrai dans la deuxième moitié du quinquennat, une fois la réforme du prélèvement à la source réalisée, le rapprochement entre la CSG et l'impôt sur le revenu en proposant une CSG progressive, bénéficiant aux ménages modestes qui paient aujourd'hui le même taux que les plus fortunés.

Une fiscalité plus juste sur le capital et sur l'héritage

Ces dernières décennies sont marquées, en France, par le poids croissant de l'héritage par rapport aux revenus du travail. 10 % de la population concentre 50 % du patrimoine des ménages. Conséquence de la faible croissance, de la hausse des prix de l'immobilier et des mesures prises par la droite pour alléger la fiscalité des successions, les inégalités liées à la détention d'un patrimoine hérité se sont considérablement accrues au sein d'une même génération, ce qui constitue un frein très puissant à la mobilité sociale.

Le résultat de cette évolution, s'il n'y est pas porté remède, est qu'il n'est pratiquement plus possible d'obtenir, par le travail, un niveau de revenu et de richesse comparable à celui détenu par les héritiers de patrimoines. **C'est là une menace directe pour notre cohésion nationale, et il revient à la gauche de défendre le travail contre l'avènement d'une "société d'héritiers".**

Les mesures prises depuis 2012, consistant notamment à rapprocher l'imposition des revenus du capital sur celle des revenus du travail, ont représenté un pas dans cette direction, mais il importe à présent d'aller beaucoup plus loin. Je propose pour cela de **revoir en profondeur la fiscalité de la transmission des patrimoines et la fiscalité sur la détention de capital.** Cette réforme, comme la progressivité de la CSG, sera entreprise dans la deuxième moitié du quinquennat. Elle supposera de longues études préparatoires et un dialogue constant avec les Français.

Au lieu d'être comme aujourd'hui calculé en fonction de la distance entre le donateur et l'héritier, et affaibli par de nombreux abattements, le taux d'impôt sur les successions devra varier selon le montant reçu par l'héritier au cours de sa vie (plus il a reçu de patrimoine, plus il doit s'acquitter d'un montant élevé d'imposition), ce qui aura pour effet d'inciter à une transmission mieux répartie des patrimoines des séniors.

2. Une stratégie économique qui stimule l'emploi de qualité

Viser le plein-emploi et refuser la précarité suppose une stratégie économique ambitieuse pour la France, prenant en compte l'impératif de compétitivité dans toutes ses dimensions.

La compétitivité : aussi une question de qualité

Au cours des dernières années, la compétitivité de notre économie a essentiellement été comprise comme une question de coûts : pour réduire les prix des produits français, on a favorisé un allègement progressif du coût du travail. Mais cette vision du travail comme un fardeau a contribué au développement d'une stratégie du "low cost", qui n'a pas suffi à redresser les parts de la France à l'exportation, mais qui a exercé une forte pression sur les salariés, leurs rémunérations et leurs conditions de travail (externalisation, précarisation).

Je veux sortir de cette approche et donner la priorité à la qualité. La force de l'économie française est son ingénierie dans tous les secteurs. Nous gagnerons dans la mondialisation seulement par l'accroissement de la valeur ajoutée et de la qualité de nos produits.

Le déficit français en matière de compétitivité apparaît aujourd'hui d'abord comme une question de qualité : nous sommes en retard sur nos principaux concurrents en ce qui concerne les compétences des actifs, l'efficacité de l'encadrement des salariés, les investissements en R&D de nos plus grands groupes internationaux, l'intégration du numérique dans les entreprises. Dans une économie où l'innovation joue un rôle décisif, les compétences acquises perdent rapidement de la valeur et doivent être régulièrement remises à jour, ce qui suppose un constant effort de formation.

Je veux réconcilier la logique économique et le progrès social en misant sur la qualité des produits et des emplois. Nous ne pourrons exporter nos produits que si nous réussissons la montée en gamme de la production française : la France consacre à peine plus de 2 % de sa richesse nationale aux dépenses publiques et privées de recherche

et développement, alors que la Suède, l'Autriche et l'Allemagne y consacrent autour de 3 %. Il s'agit également d'un enjeu essentiel si nous voulons réussir la transition écologique de notre modèle productif.

Des conditions au versement du CICE

Cet objectif exige que les aides publiques accordées aux entreprises les incitent à effectuer cette montée en gamme, à développer les compétences de leurs salariés et à promouvoir la qualité de l'emploi.

C'est pourquoi je propose que le versement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui est un crédit d'impôt reposant sur l'impôt sur les sociétés et qui peut donc chaque année faire l'objet d'une évaluation, **soit conditionné à la signature d'accords d'entreprise ou de branche** consacrés à la formation, à la recherche-développement et à la qualité de l'emploi et des conditions de travail. Je veux également conditionner le versement du CICE au non licenciement au sein des entreprises bénéficiaires. Cette mise sous condition entraînera une dynamique pour la négociation sociale et pour l'amélioration des conditions de travail. Elle pourrait entraîner une réduction du coût du CICE pour l'État de quelques 3 à 5 milliards d'euros.

Aider nos entreprises à exporter

Je consacrerai les marges de manœuvre ainsi obtenues à un grand plan de relance de l'exportation pour les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Pour leur donner confiance, le premier fléau à combattre est le vol de

la propriété industrielle. Les entreprises de certains pays n'hésitent pas à commander chaque pièce d'un catalogue pour copier par élément des produits, qui ont demandé plusieurs années de recherche. Je veux que toute PME ou ETI française qui dépose un brevet en France soit aussi protégées par un brevet européen pour tous les pays de l'Union européenne.

Pour aider nos entreprises dans leur contentieux, je mettrai en place dans les tribunaux de commerce des cellules dédiées à la défense de la propriété intellectuelle. Et j'installerai une agence de protection de la propriété intellectuelle pour les PME et les ETI, en charge de toutes les procédures d'enregistrement des brevets et surtout de protection proactive dans les pays étrangers, y compris des poursuites juridiques. L'effet de levier pour l'investissement en recherche serait considérable.

Les PME continuent par ailleurs de souffrir d'une concurrence déloyale de la part des grands groupes en matière d'impôt sur les sociétés. Par les mécanismes d'optimisation fiscale agressive, les grandes entreprises payent un taux effectif de 10 %, tandis que les PME acquittent un taux de 33 %. **J'élargirai le taux réduit d'IS de 15 % dont les PME bénéficient pour leur premiers 38 000 euros de bénéfice à leur premiers 100 000 euros de bénéfice.**

Pour que la prospection à l'étranger des PME soit vraiment efficace, je créerai une « BPI conseil exportation » au sein de la BPI. Cette branche proposera un conseil juridique pour la structuration d'un contrat à l'étranger, un service de traduction et également des conseils en financement, afin d'aider les entreprises à identifier les potentialités de marchés extérieurs, de les aider à construire leur stratégie d'innovation et à monter leurs dossiers de financement pour l'export.

Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire

Le secteur de l'économie sociale et solidaire, qui réunit de nombreuses modalités d'organisation de la production plus respectueuses des hommes et des femmes, et représente aujourd'hui plus de 10% de notre PIB et de nos emplois, a fait l'objet d'un soutien constant et efficace pendant les cinq dernières années.

Nous devrons poursuivre cet effort en améliorant la coordination entre les différents acteurs publics engagés en sa faveur, et en incitant les entrepreneurs traditionnels à transmettre leur entreprise à leurs salariés réunis en SCOP : une exonération de la taxation sur les plus-values pourra être accordée à un chef d'entreprise qui passe la main à ses salariés, garantissant ainsi le maintien de l'activité et du lien social sur le territoire.

Mettre l'accent sur la formation

Enfin, pour promouvoir l'innovation et faciliter l'emploi, je réunirai les partenaires sociaux et les acteurs de la formation professionnelle initiale et continue afin de **doter la France d'une stratégie nationale pour les compétences des actifs ;** elle visera à définir les standards de compétences dont notre économie a besoin et à mettre en œuvre les moyens de les diffuser.

Dans ce cadre, et notamment pour favoriser l'acquisition de savoir-faire professionnels par les jeunes les plus éloignés du cadre scolaire, je proposerai de **relever l'âge-plafond pour entrer en apprentissage, de 25 ans à 30 ans,** comme l'expérimentent dès à présent plusieurs régions.

Il faudra également augmenter le temps passé par les apprentis sur le lieu de travail, afin d'inciter les employeurs à avoir recours à ce dispositif et pour les encourager à embaucher, à l'issue du contrat d'apprentissage, les jeunes qu'ils ont accueilli. Une prime pourra leur être accordée si cette embauche constitue le premier emploi créé par l'entreprise.

3. Des protections adaptées au XXIe siècle pour tous les actifs

Au cours d'une vie de travail, on change beaucoup plus fréquemment qu'auparavant de poste, de contrat, d'employeur, de métier ou même de statut ; et de nouvelles formes d'emploi se développent à grande vitesse (travail sur les plateformes numériques, polyactivité, portage salarial, groupement d'employeurs…).

Trop souvent marqués par le chômage, **les parcours des actifs ne sont plus protégés de façon satisfaisante** par un droit du travail qui avait été pensé sur le modèle du travail salarié à temps plein et en contrat à durée indéterminée. Pour autant, ces évolutions ne doivent pas entraîner une extension de la précarité et je refuse que l'on s'engage dans la course au moins-disant social.

Depuis plusieurs années, des réflexions se sont engagées pour **faire évoluer le code du travail** et l'adapter aux nouvelles réalités de l'emploi. Cette démarche est légitime, et elle doit permettre de **simplifier** un certain nombre de dispositions qui se sont accumulées dans le temps, sans cohérence. **Mais elle ne doit pas aboutir à la remise en cause des droits des travailleurs** pour lesquels les syndicats et les partis de gauche se sont battus pendant des décennies.

L'ambition d'une réécriture du droit du travail doit être d'offrir des protections et des perspectives nouvelles aux actifs dont le statut est aujourd'hui excessivement précaire, et non pas d'opposer les uns aux autres pour affaiblir ceux qui bénéficient du droit existant. En outre, il n'est pas possible de mettre en œuvre ce type de réforme à la hussarde, sans concertation préalable avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Loi "Travail" : ce qu'il faudra changer

C'est pour ces raisons que je propose tout d'abord de revenir sur plusieurs dispositions de la Loi "Travail". Je n'envisage pas son abrogation, car je souhaite notamment **conserver et approfondir le compte personnel d'activité, le droit à la déconnexion et l'extension de la garantie jeunes.**

Il faudra en premier lieu rétablir la hiérarchie des normes dans le droit du travail et supprimer l'article de la loi "Travail" qui permet à un accord d'entreprise de réduire, par exemple, la majoration des heures supplémentaires, contredisant ainsi le "principe de faveur" qui fonde historiquement l'articulation entre la loi, l'accord de branche et l'accord d'entreprise.

Je défends le dialogue social, à tous les niveaux, et je consulterai donc les partenaires sociaux sur les autres articles de la loi qui me semblent mériter d'être réexaminés, notamment ceux qui portent sur les conditions du **licenciement économique,** sur le **référendum d'entreprise,** sur les accords offensifs, et l'article de la loi Macron qui établit **un référentiel indicatif pour les indemnités prud'homales.**

Vers un cadre protecteur pour tous les actifs

Plus largement, **l'avenir du droit du travail doit se préparer dans la concertation :** les organisations de salariés et d'employeurs devront se saisir de plusieurs enjeux essentiels et formuler des propositions : en particulier les transformations du travail liées au **numérique,** la **formation** tout au long de la vie, **l'égalité femmes-hommes** et la lutte contre les **discriminations**.

Pour **bâtir un cadre protecteur adapté aux formes émergentes,** porteur de droits effectifs pour les travailleurs qui sont aujourd'hui aux marges du salariat, il faudra en outre inventer de nouvelles formes de représentation et de relations professionnelles. Dans l'immédiat, en ce qui concerne les travailleurs qui, comme les **chauffeurs de VTC,** exercent leur profession par l'intermédiaire de plateformes numériques, les contrôles des conditions de travail seront étendus et **le juge pourra requalifier** la relation en salariat lorsque le lien de subordination est manifeste.

Enfin, le régime social des indépendants (RSI), qui, malgré de récentes améliorations, représente encore aujourd'hui une source de difficultés pour les actifs concernés, doit être simplifié et plus transparent, afin de restaurer la confiance dont les indépendants ont besoin pour conduire leur activité. Il doit égalent améliorer son service en matière de conseil de proximité.

4. Un temps de travail repensé à l'échelle de la vie

Le débat français se focalise depuis plusieurs années sur la durée légale hebdomadaire de 35 heures, qu'il faudrait, pour les uns abaisser, pour d'autres relever et pour certains autres abolir. C'est

oublier que, dans notre pays, les salariés à temps plein travaillent aujourd'hui, en moyenne, un peu plus de 39 heures par semaine. Cette moyenne ne prend pas en compte le temps partiel, ni les importantes disparités qui existent, par exemple, entre les femmes et les hommes en la matière.

Autrement dit, **les 35 heures n'ont rien d'un carcan** et ne représentent que le seuil de déclenchement des heures supplémentaires. La politique de réduction du temps de travail est un progrès séculaire, qui a notamment servi l'expansion de l'emploi, en France, à la fin des années 1990. Je m'inscris dans la lignée de cette politique en défendant, comme je l'ai toujours fait, **une durée légale à 35 heures par semaine et une juste rémunération des heures supplémentaires par les employeurs.**

Nous devons poursuivre cet effort sous une forme adaptée à la réalité présente du marché du travail. La France présente une concentration particulièrement forte de l'emploi sur les âges intermédiaires de la vie active (entre 30 et 50 ans), et des taux d'emplois très réduits, par rapport à nos voisins, chez les jeunes comme chez les séniors. En outre, les femmes, qui représentent plus de 80 % des travailleurs à temps partiel, portent encore très largement le poids de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Je proposerai que la prochaine étape des politiques d'aménagement du temps de travail consiste à renforcer l'autonomie des salariés dans l'organisation des différents temps de leur vie. Il s'agira de prendre appui sur le Compte personnel d'activité pour créer de nouveaux droits et les rendre portables tout au long de la vie professionnelle.

Reposant sur une extension d'un compte-épargne-temps devenu portable, de nouvelles dispositions permettront de **faire du CPA le réceptacle d'une "banque des temps",** abondée par les actifs au cours de leur vie mais aussi par des dotations mutualisées, dans laquelle chacun pourrait puiser, dans certaines conditions, pour prendre des congés, pour suivre une formation, ou encore pour réduire son activité afin de s'occuper d'un parent dépendant. Cette nouvelle approche favoriserait également la reconnaissance sociale du temps consacré aux activités associatives ou d'intérêt général.

PRÉPARER L'AVENIR AUTOUR DE DEUX PRIORITÉS

Il ne servirait à rien d'ôter aux générations qui viennent le poids de la dette publique, si nous ne prenions pas en charge simultanément les investissements nécessaires à la préparation de leur avenir. **Les domaines dans lesquels la France doit faire porter l'effort sont, d'une part, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, et d'autre part la transition écologique.** Notre pays aurait hélas un avenir bien sombre s'il ne se montrait pas à la hauteur de ses défis.

1. Je veux investir dans l'éducation, la formation, la connaissance

L'éducation a été, conformément aux engagements pris devant les Français, une des grandes priorités du quinquennat qui s'achève. Avec conviction et avec fierté, j'ai pris ma part de ce redressement éducatif de la France, en faisant adopter par l'ensemble de la gauche **la loi de refondation de l'École de la République.**

Au cours des années qui viennent, **la Nation devra poursuivre son effort** en faveur de l'éducation et de la formation ; nous devons nous rassembler et nous mobiliser pour éviter qu'il soit remis en cause.

La priorité à l'éducation doit être maintenue dans la durée

Plus encore que d'autres politiques, l'éducation exige le temps long et la continuité si l'on veut obtenir des résultats plutôt que se contenter d'effets d'annonce. Les pays qui ont réussi leur choc PISA ont conduit leur politique avec continuité sur dix ans, souvent plus. Les priorités établies ces dernières années doivent être clairement réaffirmées et traduites concrètement au cours du prochain quinquennat.

- Amplifier le rééquilibrage des investissements en faveur du primaire, qui est moins doté.

- Favoriser la mixité sociale à l'école : comment vivre ensemble si nous élevons séparément nos enfants ? Nous devrons élargir les secteurs de recrutement à plusieurs collèges et demander à l'enseignement privé, par contractualisation, de prendre sa part dans le développement de la mixité scolaire.

- Donner plus à ceux qui ont moins : poursuivre la politique d'accueil des moins de trois ans, la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » et la réforme des dotations et des moyens de fonctionnement pour favoriser la réussite des établissements les plus en difficulté. Permettre aux équipes pédagogiques de ces établissements de mieux travailler dans la durée, avec plus d'autonomie et de reconnaissance.

- Améliorer la formation initiale et continue des enseignants. Il faut s'assurer du bon fonctionnement des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), du respect du cahier des charges. Je proposerai de mettre en place des pré-recrutements et des formations dès la première année universitaire avec de l'alternance, et de consacrer une part importante des nouveaux moyens à la formation continue des enseignants pour accompagner et réussir les réformes dans la durée.

- Poursuivre le passage à l'école numérique, la lutte contre le décrochage, la revalorisation des carrières des personnels, tout particulièrement des débuts de carrière, **la reconquête d'un meilleur temps scolaire** en l'étalant davantage et en le répartissant mieux sur l'année.

- Faire d'une **meilleure orientation** et du **dialogue entre l'École et le monde économique et professionnel** un outil de réduction des inégalités d'accès à l'emploi.

J'engagerai une deuxième étape de la refondation de l'École de la République autour d'une **articulation nouvelle entre le lycée et le premier cycle du supérieur (Bac -3 / Bac +3),** visant à sécuriser les parcours des élèves et leurs choix d'orientation.

Le prochain quinquennat doit s'attacher à faire de l'enseignement supérieur et de la recherche une priorité

Amphithéâtres bondés, taux d'échec encore trop importants, inégalités des moyens consacrés aux différents étudiants selon le type d'établissement dans lequel ils sont inscrits… ; en dépit d'efforts accomplis dernièrement, le paysage de notre enseignement supérieur nécessite une action vigoureuse, attendue par l'ensemble des personnels et des étudiants.

Un plan de rattrapage doit permettre de recruter 8 000 enseignants supplémentaires sur les cinq années du prochain mandat. Afin de renforcer les effectifs et de faciliter la mobilité des enseignants, pour réussir la transition Bac-3/Bac+3, l'affectation des professeurs agrégés dans le supérieur, la redéfinition de leurs missions et de leurs services, devront faire l'objet de discussions avec les organisations représentatives.

La revalorisation des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche doit être aussi inscrite à l'agenda de la négociation et programmée sur dix ans pour rendre les carrières à nouveau

attractives.
Un nouvel élan doit être donné pour la réussite étudiante, qui mobilisera une partie des fonds nationaux supplémentaires et des fonds européens. Il doit se fixer pour objectif de **rapprocher les financements alloués aux étudiants à l'Université et dans les classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) sans affaiblir ces dernières ; de **renforcer les dispositifs d'orientation,** de **développer les infrastructures** (restauration, bibliothèque, équipements sportifs), les Maisons de l'étudiant et de lancer un **plan santé étudiante.**

Il doit s'accompagner d'un plan « Universités numériques » permettant la numérisation de tous les campus, la création de « learning centers » et un renforcement de l'aide aux MOOCS.

Le budget de la recherche a été maintenu en France depuis dix ans quand celui de l'Allemagne a augmenté de 75 %. Si le financement de la recherche sur projet est le modèle développé dans l'ensemble des pays, ce modèle ne peut porter ses fruits qu'avec **un financement de base des laboratoires qui soit soutenu** et un budget de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en augmentation permettant un pourcentage de projets financés suffisant.

C'est pourquoi **je propose d'augmenter de manière continue et significative le budget de l'ANR sur cinq ans,** soit 100 millions d'euros par an, et de garantir 70 % de ce budget à la recherche fondamentale, en réaffirmant l'importance de cette dernière pour la société. Il faudra continuer la simplification des appels à projet.

Mais je propose aussi de consacrer une partie importante des nouveaux budgets aux financements récurrents des laboratoires.

La question de l'emploi scientifique, et tout particulièrement de l'avenir des jeunes chercheurs, doit être prise à bras-le-corps. C'est pourquoi je propose **un plan de recrutement de jeunes chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens** dans les établissements publics à caractère scientifiques et technologiques (EPST). Ce plan devra être de 800 postes annuels, soit 4000 postes sur cinq ans.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) devra aussi être conditionné à l'embauche de jeunes docteurs. Un plan de revalorisation des carrières doit être engagé, tout particulièrement des débuts de carrière. Les discussions concernant la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives et dans la haute fonction publique doivent être relancées et conduites à terme.

10 milliards d'euros sont consacrés annuellement à l'innovation, mais la fragmentation des dispositifs, la multiplicité des objectifs et leur instabilité entraînent redondance, perte de visibilité et gaspillage de moyens. Le Commissariat général à l'investissement d'avenir (CGI), qui a géré les Programmes d'investissement d'avenir (PIA) depuis 2011, est devenu un véritable ministère bis, créant de nouvelles structures qui ne s'harmonisent pas toujours avec les objectifs du ministère de l'enseignement supérieur et la recherche.

C'est pourquoi je propose la réduction du nombre de dispositifs et **la création d'un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de plein exercice ayant également en charge l'Innovation et la tutelle jointe du CGI.** Le dispositif des initiatives d'excellences (IDEX) doit être placé, dans sa dimension scientifique, sous la responsabilité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le plan de regroupements des Universités doit être

conduit à son terme **sans imposer le seul modèle de la fusion,** sur la base du volontariat.

L'ensemble de ces mesures concernant l'enseignement supérieur et la recherche donnera lieu à **une loi de programmation budgétaire** qui sera votée dès la première année et dont le montant résultera de ces engagements. Il s'élèvera au moins à un milliard d'euros supplémentaires par an et permettra de répondre aux défis de l'avenir.

Il sera également nécessaire d'investir dans la culture, secteur d'avenir et symbole de l'excellence de notre pays. Il faudra donc harmoniser les différents moyens de soutien et de valorisation de la création culturelle, poursuivre le développement de l'éducation artistique et culturelle et encourager la diffusion de la francophonie. Les industries culturelles françaises devront aussi être accompagnées pour qu'elles puissent tirer parti des mutations liées au numérique.

La France peut et doit gagner la bataille de l'intelligence. Elle est le facteur le plus important de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi de demain.

2. Je veux réussir la transition énergétique et proposer un nouveau modèle de développement

L'année 2016 a été la plus chaude jamais enregistrée ; le changement climatique se vérifie partout dans le monde, avec des conséquences plus tragiques les unes que les autres : phénomènes météorologiques extrêmes, désertifications, montée des eaux, famines, érosion de la biodiversité, populations chassées de leur territoire…

Partout, les hommes, les femmes et les enfants les plus vulnérables sont les premières victimes des dégâts causés à l'environnement. Nul ne peut aujourd'hui prétendre sérieusement que notre modèle de développement n'y est pour rien, ni que nous ne pouvons rien y faire.

Et pourtant, les projets présentés par la droite et par l'extrême droite, ici comme ailleurs, ignorent totalement cet enjeu crucial. Si l'une ou l'autre accédait au pouvoir en France cette année, nous ferions assurément un pas de plus vers la catastrophe écologique. C'est pourquoi la gauche doit se rassembler autour de ce défi.

Je ferai de la transition écologique une priorité de mon quinquennat, et je m'engagerai pleinement afin d'accélérer cette transition, car il nous faut agir sans tarder.

En organisant la COP21, la France a montré qu'elle pouvait mettre l'avenir de la planète à l'ordre du jour de la communauté internationale. Mais nous aurions tort de nous reposer sur nos lauriers : si nous voulons vraiment limiter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés, chaque pays devra aller 30 % plus loin que les engagements pris à Paris dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Cet effort exigera la mobilisation de tous, à la mesure des moyens de chacun.

Au-delà du défi climatique, la préservation de notre environnement, de notre santé et de notre qualité de vie suppose une transformation profonde de nos manières de produire, de consommer, de nous déplacer.

C'est cette transformation d'ensemble que je propose de porter.

Porter l'exigence écologique en Europe

Au lendemain de l'élection d'un président climato-sceptique à la tête des États-Unis, l'Europe doit plus que jamais jouer un rôle moteur dans la transition écologique mondiale. Je ferai entendre la voix de la France pour que toutes les politiques européennes prennent en compte l'impératif climatique.

L'effort d'investissement européen devra ainsi être orienté prioritairement vers la transition énergétique. De même, les normes environnementales devront être au cœur des négociations commerciales que l'Union européenne conduira avec ses interlocuteurs internationaux.

Je prendrai également appui sur la relance du couple franco-allemand pour lancer plusieurs initiatives politiques européennes nécessaires à la transition écologique.

Nous devrons nous engager dans la **reconstruction d'un marché européen de l'électricité,** indispensable pour que notre continent puisse bénéficier des complémentarités entre les atouts et entre les stratégies des différents États membres. La réduction des émissions de gaz à effet de serre ne pourra atteindre une ampleur satisfaisante que si elle est soutenue par la mise en place d'une **taxe carbone européenne,** dont la trajectoire, sur plusieurs années, sera susceptible d'orienter les investissements vers les solutions les plus économes en la matière. Je souhaite aussi que la taxe sur les transactions financières vienne abonder un fonds pour le développement durable.

Au-delà des mesures destinées à limiter le changement climatique, nous devrons aussi adapter certaines de nos politiques à la réalité de ce bouleversement. Il faudra notamment prévoir **une solidarité européenne à l'égard des régions les plus durement touchées,** en particulier par la montée des eaux.

Faire de la France un pays exemplaire

Si la lutte contre le changement climatique nécessite un effort mondial, chacun doit y prendre sa part, et notre pays ne doit pas manquer à l'appel. Il doit au contraire se montrer à la hauteur de ses responsabilités, notamment dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Pour y parvenir, nous assurerons **des financements renforcés pour la recherche liée aux questions environnementales,** par des programmes nationaux et par la mobilisation des outils européens. L'attention devra porter en particulier sur les énergies renouvelables, sur le stockage de l'énergie, sur la capture du CO2, sur le véhicule propre, sur la biodiversité et sur les usages du numérique favorables à la réduction de notre impact environnemental.

Afin de diffuser le plus largement possible les compétences susceptibles d'accélérer la mutation écologique de notre pays, je proposerai d'engager **un grand plan de formation initiale et continue dans les métiers de la transition écologique** et de poursuivre l'adaptation continue de l'ensemble des formations professionnelles aux meilleures normes environnementales. Il s'agit également d'un outil essentiel pour ouvrir de nouvelles perspectives pour l'emploi.

La production électrique française émet aujourd'hui particulièrement peu de gaz à effet de serre, et notre pays s'est engagé, dans le cadre de la loi de transition écologique, à **réduire la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité à l'horizon 2025.** Je respecterai cet engagement et garantirai **l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole de schiste.**

Contrairement aux pays dont la production d'énergie est fortement émettrice de carbone, près de 70 % de nos émissions proviennent des transports, de l'agriculture, du résidentiel et du tertiaire ; c'est donc sur ces secteurs que les efforts devront porter en priorité. L'État doit donner les incitations nécessaires au changement des comportements de chacun des acteurs.

Cela passe notamment par une **fiscalité écologique.** J'éliminerai progressivement l'ensemble des **subventions publiques favorables aux activités nuisibles à l'environnement,** dont la Cour des comptes vient de montrer qu'elles étaient aujourd'hui plus importantes que les incitations fiscales favorables à l'environnement (6,9 milliards d'euros contre 5 milliards).

En matière de transports, je préparerai notre pays à une **sortie progressive du diesel,** jusqu'à son interdiction en 2025.

Engager la transition écologique dans tous les territoires

Si toutes les régions, tous les quartiers, ne sont pas soumis aux mêmes pollutions, **toutes nos vies sont menacées par le changement climatique, et chacun peut s'engager dans cette bataille, aussi bien,** par exemple, en ville, par la réduction des déchets, qu'en zone rurale, par des pratiques d'agriculture qui protègent l'environnement.

Les Français les plus modestes sont aujourd'hui les premières victimes de la dégradation de l'environnement, alors même qu'ils n'en sont pas les premiers responsables. Pour corriger cette injustice, nous devrons **veiller à ce que la fiscalité écologique pèse moins lourd sur les foyers défavorisés.**

Alors que près de **4 millions de ménages sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique,** nous devrons impérativement donner la **priorité à la rénovation thermique des bâtiments "passoires",** qui sont le plus souvent ceux des Français les plus pauvres, dans le parc locatif social ou dans des copropriétés dégradées. Cette dynamique devra être engagée en partenariat avec les collectivités locales, qui jouent d'ores et déjà un rôle essentiel dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques environnementales.

Afin de soutenir et de coordonner leurs actions, j'organiserai chaque année **une conférence nationale des territoires pour l'environnement.** Ce sera l'occasion de partager nos stratégies de **relocalisation des activités de production,** de dynamiser **l'économie circulaire** au sein de chacune des régions de France, de développer des **mobilités innovantes et sobres.**

Qu'il s'agisse des grands choix nationaux ou des projets locaux d'aménagement, nous devrons **approfondir le dialogue environnemental,** qui ces dernières années a trop souvent été négligé, au prix de conflits durables et parfois violents. Enfin, les entreprises qui s'engagent dans des démarches de **responsabilité sociale et environnementale** doivent également être davantage reconnues et encouragées.

Favoriser un nouveau modèle agricole, alimentaire et rural

Il faut répondre au désarroi de nos agriculteurs en les protégeant du dumping agricole par la reconnaissance d'une exception agricole dans le commerce mondial, en réintroduisant des outils de régulation du marché dans la PAC et en renforçant la position des agriculteurs face à la grande distribution.

Mais je veux aussi **encourager les conversions vers l'agriculture biologique,** dépasser les 20 % de « bio » dans les restaurations collectives publiques d'ici 2022, consolider la lutte contre le gaspillage alimentaire et soutenir les circuits d'approvisionnement locaux. **Je refuse les cultures OGM sur le sol français** et je souhaite que l'on **durcisse la législation européenne sur les perturbateurs endocriniens** et que l'on remplace progressivement les pesticides par des techniques naturelles de rotation des cultures et de restauration des zones de floraison sauvage. Il faudra poursuivre les efforts engagés sur la méthanisation et privilégier les méthodes agricoles qui permettent de stocker davantage de gaz carbonique dans les sols.

RENFORCER NOS SOLIDARITÉS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS

La solidarité est au cœur des principes de notre République. Chaque jour, par leurs actes, par leur engagement, les Français démontrent qu'ils y sont attachés. Cependant, **une profonde défiance s'est installée dans notre pays à l'égard des institutions sociales.** Les bénéficiaires des prestations ont fait l'objet d'une injuste stigmatisation, et une part de plus en plus importante de nos compatriotes a le sentiment de devoir payer pour "les autres", sans pouvoir eux-mêmes compter sur la collectivité.

Face à cette crise de la solidarité, nous devons réaffirmer nos valeurs : ne rejetons pas sur celui qui, à un moment de sa vie, a besoin d'être soutenu, la responsabilité de ses difficultés. Mais nous devons aussi comprendre d'où provient cette défiance, et trouver ensemble les moyens de la surmonter. Ma conviction est que la crise de la solidarité provient d'une crise de l'avenir : c'est de notre incapacité à nous projeter dans un destin commun que provient notre suspicion à l'égard de notre voisin, quel qu'il soit.

C'est pourquoi je propose aux Français de se rassembler autour d'une approche de la solidarité qui ne se contente pas de porter remède aux difficultés lorsqu'elles surgissent mais qui se donne l'ambition d'ouvrir des perspectives d'avenir à chacun. Une nation solidaire, telle que je la conçois, n'abandonne pas sans ressources ceux qui rencontrent des difficultés, mais ne se contente pas non plus de distribuer des allocations, quel que soit leur montant.

1. Je veux une solidarité qui inclut et non qui exclut

Nul ne souhaite vivre des minima sociaux, et personne ne peut dire que le niveau de vie assuré par ces prestations serait aujourd'hui "suffisant". Au cours des cinq dernières années, **le plan pluriannuel de**

lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a permis, grâce à un effort de plus de 2,6 milliards d'euros par an, une revalorisation des minima sociaux, notamment du RSA, et l'instauration de progrès importants comme la **Garantie jeunes** ou la **prime d'activité.** Ces évolutions doivent être confortées.

Trop souvent cependant, les personnes qui ont droit à une prestation ou à un accompagnement n'y ont pas recours ou ne peuvent y accéder. Ces défaillances minent en profondeur l'efficacité des politiques de solidarité. C'est pourquoi je propose de **donner la priorité, au cours du prochain quinquennat, à la simplification du recours aux prestations, à la promotion de l'accès aux droits, ainsi qu'à l'accompagnement des personnes** – et notamment à l'accompagnement vers la formation et vers l'emploi.

Pour faciliter l'accès et le recours effectif au droit, en plus des guichets des Caisses d'allocations familiales, je veux qu'il soit possible d'**effectuer en ligne toutes les demandes de prestations sociales,** et notamment celles qui concernent le Revenu de solidarité active (RSA). La CAF devra, à terme, sur son portail numérique, permettre d'effectuer toutes les simulations nécessaires et accompagner le versement des prestations d'un **récapitulatif unique mensuel, sous une forme analogue à celle d'un bulletin de paie.**

Afin de poursuivre l'extension de la Garantie jeunes et d'atteindre un nombre de 200 000 bénéficiaires à l'horizon de 2020, **nous apporterons le soutien nécessaire aux missions locales** (pour plus de 200 millions d'euros) ; leur travail est essentiel à la réussite de l'insertion des jeunes ainsi pris en charge.

2. Je veux des services publics renforcés pour porter de nouvelles solidarités

L'allongement de la vie, mais aussi nos choix de société et de solidarité – égalité femmes-hommes, inclusion des plus vulnérables – imposent de nouveaux défis à nos services publics. Au-delà des urgences que nous devons pleinement prendre en charge, notamment en matière d'hébergement, je souhaite **donner aux services publics les moyens d'accompagner les personnes vers le développement de leurs capacités, à tous les âges de la vie et sur tout le territoire.**

Un service public de la petite enfance

Les femmes sont encore handicapées dans leur vie professionnelle par l'inégale répartition des tâches domestiques et familiales ; pour faciliter leur accès à des emplois de qualité, **les structures d'accueil collectif de la petite enfance devront être développées et ouvertes en priorité aux enfants issus de milieux défavorisés.** Articulée avec la poursuite du développement de la scolarisation avant trois ans dans les réseaux d'éducation prioritaire, cette politique contribuera ainsi à réduire les inégalités qui pèsent aujourd'hui dès le berceau sur les destins des enfants de France.

Je proposerai également le versement des allocations familiales dès le premier enfant.

La santé pour tous, notre patrimoine commun

Je refuse que l'on renonce à l'ambition d'assurer à tous l'égal accès à une santé de qualité. Or, quand l'hôpital public, pourtant une

excellence française, se trouve en difficulté, cet accès est compromis. **La pression budgétaire constante est source d'épuisement des personnel de santé,** infirmiers, aides-soignants, et de difficulté à attirer ceux dont l'hôpital a besoin : 30 % des postes de médecins titulaires, par exemple, ne sont pas pourvus. Cette situation est grave et risque de nous mener à une réelle dégradation de la qualité des soins. Pour rendre à l'hôpital public ses capacités, nous ferons évoluer la part des dépenses allouées à l'hôpital et l'indexerons sur l'augmentation naturelle des dépenses de santé.

Par ailleurs, pour **lutter contre les déserts médicaux,** liés à la diminution du nombre de médecins généralistes, il conviendra de **poursuivre l'installation des maisons de santé,** d'inciter les 20 000 médecins remplaçants à exercer dans ces zones par des exonérations de cotisations et de d'impôts, et de permettre le développement de la télémédecine par un financement adéquat.

Enfin, parce que l'inégalité d'accès aux soins repose aussi sur des questions culturelles, des difficultés géographiques et des freins financiers, je veillerai à **consolider et étendre le tiers payant** et m'attacherai à l'émergence d'une **complémentaire santé publique.** Je donnerai également à la médecine scolaire les moyens de ses missions.

Je continuerai de soutenir la lutte contre ces fléaux que sont le sida, les cancers et la maladie d'Alzheimer.

Un nouveau service public des maisons de retraites

Nous devons prendre la mesure des conséquences du vieillissement de la population et de la charge qu'il fait peser sur les familles et

notamment les plus modestes. 31 % de la population aura plus de 60 ans en 2040, contre 23 % aujourd'hui. Environ 2 millions d'entre eux seront alors dépendants, quand ils sont aujourd'hui 1,2 million. **Les besoins en accueil collectif vont donc considérablement augmenter.**

Or, **le coût moyen du séjour en maison de retraite est très supérieur aux revenus moyens des personnes concernées.** Le coût moyen mensuel d'une maison de retraite en France est proche de 2500 euros. Mais la retraite nette moyenne mensuelle en France est inférieure à 1100 euros. L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne dépasse pas 620 euros par mois pour le degré de dépendance le plus élevé. Par conséquent, de très nombreuses personnes doivent être aidées par leur famille ou puiser dans leur épargne pour pouvoir financer leur séjour en maison de retraite. Malheureusement, certaines personnes âgées n'ont ni revenus suffisants, ni familles, ni épargne pour faire face à ce coût. Il appartient dès lors à la solidarité nationale de prendre en charge ces situations.

Je propose donc la création d'un service public de maisons de retraite, qui visera à offrir aux personnes qui en ont besoin un séjour gratuit ou à contribution extrêmement faible, sous conditions de revenus et de patrimoine. 10 000 places par an seront ainsi créées, soit 50 000 sur le quinquennat et 250 000 à horizon 2040. Une partie de ce nouveau service public sera financée par l'APA des personnes concernées ; le reste sera financé par l'État à hauteur de 300 millions d'euros par an, soit 1,5 milliard d'euros sur cinq ans.

Légaliser l'aide médicale à mourir, tout en garantissant un accès universel aux soins palliatifs

La loi sur la fin de vie a permis plusieurs avancées significatives, en particulier sur la mise en place d'une sédation profonde et continue pour les patients en fin de vie.

Je propose d'aller plus loin, en légalisant l'aide médicale à mourir, tout en universalisant l'accès aux structures de soins palliatifs, pour que tous les Français soient autonomes et libres de leurs choix en ce qui concerne la fin de leur vie.

3. Je veux l'égalité entre tous les territoires

Les dynamiques inégalitaires qui affectent nos territoires menacent notre pacte social et font courir un grave risque de fragmentation. Le sentiment qu'ont trop de nos concitoyens d'être tenus à l'écart du progrès économique se nourrit des écarts croissants entre les territoires dont la richesse croissante permet d'attirer des populations nouvelles, de financer des équipements collectifs (transports, logements, crèches) et les villes moyennes comme les territoires ruraux qui cumulent les difficultés économiques et sociales (désindustrialisation, fermetures de services publics et d'équipements collectifs…).

Relancer les solidarités territoriales, qui ne peuvent fonctionner que si l'État les impose et les garantit, sera une de mes priorités. Je veux l'égalité pour tous nos concitoyens partout sur notre territoire et je m'engage à cet effet à créer un **« droit opposable aux services publics ».** Je poursuivrai également une politique déterminée de rénovation urbaine à travers l'Agence Nationale pour la Rénovation

Urbaine (ANRU), et renforcerai les sanctions contre les communes qui ne remplissent pas leurs obligations en matière de construction de logement social. L'État, le cas échéant, se substituera aux élus pour garantir la cohésion de la Nation et le respect de l'intérêt général.

Pour ce qui concerne les Outre-Mer, trois principes guideront mon action : l'égalité réelle, l'adaptabilité, l'insertion régionale. Égalité signifie qu'à population équivalente un même niveau d'accompagnement doit être assuré par l'État. C'est loin d'être encore le cas. Pour l'adaptabilité, je propose désormais de parler d'adéquation de la République avec sa réalité géographique et historique. L'indivisibilité ne doit pas se confondre avec l'uniformité. Enfin, je veillerai à inscrire le développement des collectivités d'Outre-mer dans leurs territoires géographiques.

4. Je mènerai une lutte déterminée contre les discriminations

Poursuivre le combat pour le droit des femmes

Ce combat doit être porté au plus haut niveau de l'État et je **rétablirai un ministère de plein exercice**, dédié aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes. Il aura notamment à proposer un renforcement de l'arsenal juridique et **un plan d'action ambitieux en faveur de l'égalité professionnelle** et d'une meilleure articulation des temps de vie professionnelle et personnelle.

Parce que le premier des droits est celui de disposer de soi-même et de son corps, je garantirai son caractère fondamental en le consacrant expressément dans la Constitution et en défendant son inscription dans la charte européenne des droits fondamentaux. Je

mènerai une lutte implacable contre toutes les formes de violences faites aux femmes et d'abord contre le crime de viol.

Je mettrai en chantier des évolutions du traitement judiciaire des crimes et délits sexuels, pour **renforcer la protection des victimes,** tout particulièrement des mineur(e)s, d'agressions, de viols et d'inceste. Je mènerai également une politique de prévention, en suscitant des campagnes gouvernementales et associatives de sensibilisation contre les crimes et délits sexuels, toutes les formes de violence et de harcèlement, et renforcerai l'effectivité de l'obligation légale d'éducation à la sexualité de l'école au lycée.

Enfin, **je garantirai l'égalité des droits en ouvrant aux couples de femmes l'accès à la procréation médicalement assistée.**

Inclure les personnes en situation de handicap

Durant ce quinquennat, la scolarisation des élèves en situation de handicap, essentielle à leur insertion sociale, a connu d'indéniables progrès. 280 000 d'entre eux sont aujourd'hui accueillis à l'école, soit 25 % de plus qu'en 2012, et nous avons amélioré leur encadrement en permettant progressivement aux auxiliaires de vie scolaire d'accéder à un contrat à durée indéterminée.

Il reste cependant beaucoup à faire pour s'assurer que chaque élève concerné dispose bien d'une solution. J'y veillerai tout particulièrement, et engagerai le prolongement de l'accompagnement dans le cadre des activités périscolaires. Et parce qu'en la matière la coopération des institutions avec les parents, trop souvent laissés seuls face à la découverte du handicap de leur enfant, est fondamentale, je développerai des formations

et un accompagnement à leur intention. Je ferai également de **l'accessibilité de l'enseignement supérieur** un des chantiers prioritaires du quinquennat.

Enfin, je m'engagerai à **mettre en œuvre dans son intégralité le troisième plan Autisme** qui comportait 37 mesures, et dont 22 mesures n'ont pas vu le jour – 6 seulement partiellement. À cet effet, et pour que les recommandations de la Haute Autorité de Santé soit respectées, nous créerons une équipe nationale chargée de son application, refondrons les formations initiales et continues des professionnels intervenant dans ce champ, et veillerons à la bonne information des autres praticiens de l'Aide sociale à l'enfance ou de l'accueil de la petite enfance.

Ces politiques d'accompagnement, ainsi que les besoins liés à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ont un coût. Je l'assumerai pleinement.

Faire reculer toutes les discriminations

Étude après étude, les chiffres comme les témoignages démontrent à quel point **les discriminations liées à l'origine, à la religion ou à la couleur de peau demeurent une réalité insupportable.** Qu'il s'agisse de l'accès aux diplômes, de l'insertion sur le marché du travail ou du niveau de vie, les écarts constatés entre la population immigrée et descendante d'immigrés d'une part, et la population majoritaire d'autre part figurent parmi les plus élevés de l'OCDE. Dans notre pays pour espérer décrocher un entretien, un candidat à l'embauche porteur d'un nom à consonance étrangère, ou laissant supposer une appartenance musulmane, doit envoyer trois à quatre fois plus de CV qu'un candidat considéré comme Français ou catholique.

À ces éléments objectifs s'ajoute le sentiment, trop souvent nourri par la parole publique, d'une remise en question de la pleine appartenance à la communauté nationale d'une partie de nos concitoyens et de notre jeunesse. Le débat sur la déchéance de nationalité, au moment où nous avions particulièrement besoin de nous unir et de nous rassembler, a créé un trouble légitime. Je veux refermer cette blessure, en rappelant qu'il n'y a pas de deuxième ou de troisième génération « d'immigrés » à qui il appartiendrait de « s'intégrer », **mais des Français de plein droit et de plein exercice.**

La France doit poursuivra sans relâche, avec fermeté, le combat contre le racisme et l'antisémitisme.

Elle doit renouer avec sa vocation de terre d'accueil, notamment à l'égard des réfugiés, et développer sa capacité à accompagner vers la citoyenneté et la nationalité ceux qui veulent partager notre destin commun et reconnaître pleinement l'ensemble de ses enfants comme les siens.

Pour cela, je redéfinirai les piliers d'une politique d'accueil et d'intégration qui se déploieront sur plusieurs plans : apprentissage du français, citoyenneté et formation civique aux valeurs de la République, accès aux droits. Je doterai le Gouvernement des outils nécessaires et mettrai fin au maquis administratif qui dilue les responsabilités et prive l'action politique de force.

Avant-propos 3

Une République moderne 6

1. Je veux la République de tous les citoyens 7

2. Je veux que l'on gouverne autrement, avec et pour les Français 8

3. Je défends une République fraternelle et fière de ses valeurs 9

Une stratégie européenne offensive et affirmée 12

1. Je propose un new deal européen 13

2. Je veux une Europe qui joue son rôle dans le monde 16

Une Europe qui s'impose dans la concurrence internationale 16

Une Europe qui protège face au terrorisme 17

3. Je veux une Europe qui soit à la hauteur pour répondre à la crise migratoire 18

Une République forte et protectrice, qui assure la sécurité des Français 21

1. Je soutiendrai l'effort de défense 21

2. Je poursuivrai une lutte déterminée contre le terrorisme 22

3. J'accentuerai l'effort en faveur de la police et de la gendarmerie 23

4. J'accorderai une priorité claire et forte à la Justice 24

Placer le travail et l'emploi au cœur de l'économie 25

1. Une fiscalité plus favorable au travail 25

Lutter contre l'évitement fiscal 25

Un bouclier fiscal pour les plus modestes 26

Vers une CSG progressive 28

Une fiscalité plus juste sur le capital et sur l'héritage 28

2. Une stratégie économique qui stimule l'emploi de qualité 29

La compétitivité : aussi une question de qualité 30

Des conditions au versement du CICE 31

Aider nos entreprises à exporter 31

Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire 33

Mettre l'accent sur la formation 33
3. Des protections adaptées au XXIe siècle pour tous les actifs 34
Loi "Travail" : ce qu'il faudra changer 35
Vers un cadre protecteur pour tous les actifs 36
4. Un temps de travail repensé à l'échelle de la vie 36

Préparer l'avenir autour de deux priorités 39
1. Je veux investir dans l'éducation, la formation, la connaissance 39
La priorité à l'éducation doit être maintenue dans la durée 39
Le prochain quinquennat doit s'attacher à faire de l'enseignement supérieur et de la recherche une priorité 41
2. Je veux réussir la transition énergétique et proposer un nouveau modèle de développement 44
Porter l'exigence écologique en Europe 46
Faire de la France un pays exemplaire 47
Engager la transition écologique dans tous les territoires 48
Favoriser un nouveau modèle agricole, alimentaire et rural 50

Renforcer nos solidarités et ouvrir de nouveaux droits 51
1. Je veux une solidarité qui inclut et non qui exclut 51
2. Je veux des services publics renforcés pour porter de nouvelles solidarités 53
Un service public de la petite enfance 53
La santé pour tous, notre patrimoine commun 53
Un nouveau service public des maisons de retraites 54
Légaliser l'aide médicale à mourir, tout en garantissant un accès universel aux soins palliatifs 56
3. Je veux l'égalité entre tous les territoires 56
4. Je mènerai une lutte déterminée contre les discriminations 57
Poursuivre le combat pour le droit des femmes 57
Inclure les personnes en situation de handicap 58
Faire reculer toutes les discriminations 59